

Bien choisir un nouveau véhicule : le guide d'achat auto



Changer de voiture n'est pas toujours chose aisée. Si les moyens d'acheter un véhicule sont aujourd'hui nombreux, il est souvent difficile de s'y retrouver lorsque l'on doit faire un achat souvent très coûteux. S'il est d'usage de demander conseil à la famille et aux amis, comment ne pas se tromper au moment de la décision finale ? Dans un parc automobile qui compte environ **36 millions de véhicules**, il semble facile de trouver "voiture à son pied". Au cours des dernières années, bon nombre de français ont d'ailleurs déjà modifié leurs habitudes. Aujourd'hui, on achète une voiture aussi facilement qu'on achète un téléviseur ou un ordinateur. Si l'achat reste onéreux, l'évolution du marché a fait de la voiture un produit de consommation courant aux yeux de chacun.

Véhicule neuf ou d'occasion ?

Si certains acheteurs ne jurent que par l'occasion alors que d'autres ne voient pas l'intérêt d'acheter un produit de seconde main, ils ont une chose en commun qui ne fait finalement pas de grande différence entre eux : l'envie d'acheter un véhicule. Si l'on s'en tient à des critères "rationnels", il est évidemment préférable d'acheter une voiture d'occasion récente qui aura quasiment les mêmes performances qu'un véhicule neuf. Même si celle-ci perdra de sa valeur après quelques temps, la décote sera tout de même moins importante que celle que subit un véhicule après la première année. Ce genre de véhicule se trouve très facilement auprès des particuliers par le biais des petites annonces (dans les journaux gratuits par exemple), chez les concessionnaires ou chez les garagistes.

Toutefois, acheter un véhicule neuf possède aussi de nombreux avantages. Le premier étant le plaisir d'avoir exactement le modèle dont vous avez toujours rêvé. Cela peut sembler anodin mais pour beaucoup d'entre nous la voiture occupe une place très spéciale dans le foyer. Une des astuces vous permettant de toujours rouler avec un véhicule neuf consiste à acheter une voiture très demandée sur le marché et de la revendre tous les 6 ou 12 mois. Cette méthode permet de ne pas trop perdre d'argent lors de la revente mais nécessite une connaissance parfaite du marché et des talents de négociateur face aux concessionnaires.

Les conseils à suivre

Quelles que soient les raisons pour lesquelles vous allez changer de voiture et le mode d'achat que vous allez privilégier, il y a des méthodes pratiques et efficaces pour vous aider. Ces conseils techniques sont là pour faciliter votre choix :

Que vous achetiez ou vendiez un véhicule, il n'est jamais facile de lui donner une valeur de manière objective. Tout d'abord parce que l'on aurait tendance à surévaluer un véhicule que l'on vend et ensuite parce qu'il est difficile de savoir ce qu'il vaut réellement. Sachez tout d'abord qu'il y a plusieurs moyens de se procurer les cotes des véhicules. Des chiffres concernant les ventes sont fournis par les professionnels. Par ailleurs, des journaux spécialisés (Autoplus, La Centrale...) mettent à jour régulièrement leurs bases de données contenant les cotes de l'automobile. Après avoir pris connaissance de ces chiffres, il faut également tenir compte de l'état global du véhicule. Celui-ci fait en effet beaucoup varier son prix dans la mesure où les différents travaux d'entretien



effectués et la “qualité” du kilométrage améliorent son image et ses performances. Un véhicule très bien entretenu pourra par exemple être vendu bien plus cher que sa cote. Ce sont des facteurs qu'il ne faut vraiment pas négliger parce qu'ils sont décisifs dans la négociation.

Pour être sur de votre achat, prenez également soin de vérifier le prix de revient kilométrique (PRK). C'est une donnée essentielle mais souvent mise de côté. Elle vous permet d'anticiper les différents coûts engendrés par votre véhicule et d'évaluer concrètement si votre achat ne sera un véritable gouffre financier. Le PRK tient compte entre autre de la dépréciation du véhicule, du coût de la taxe de mise en circulation, du nombre de kilomètres par an, du coût du prix de l'essence et de l'entretien en général du véhicule, etc... Des [sites spécialisés](#) se chargent d'effectuer ce calcul à votre place.

L'examen du véhicule

Après avoir choisi votre nouveau véhicule ainsi que son mode d'achat, il va maintenant falloir l'examiner afin d'être sûr que ce qui ressemble à une bonne affaire en est réellement une. L'examen de celui-ci est primordial. Il convient d'y accorder le plus grand soin, surtout si vous n'êtes pas un spécialiste. Il y aura toujours quelqu'un parmi vos proches pour vous conseiller voire vous accompagner directement sur le lieu où se conclura la vente. Sachez que l'achat d'un véhicule auprès d'un professionnel, même s'il répercutera forcément ses charges dans le prix de vente, sera toujours moins risqué. D'une part parce qu'il aura fait faire les différentes réparations nécessaires avant de le mettre en vente et d'autre part parce que s'il veut garder sa réputation, il a tout intérêt à réussir un maximum de transactions. Si vous décidez de faire appel à un particulier, il vous en coûtera évidemment moins d'argent mais sachez dans ce cas reconnaître toute imperfection. Cela vous évitera bien des déceptions et vous donnera du poids dans la négociation. Les points qui vont suivre devraient vous faciliter la tâche.

Sachez tout d'abord que tout rendez-vous doit s'effectuer de jour. Il sera beaucoup plus facile de voir les éventuels défauts. Il sera aussi plus facile de reconnaître les escrocs...

L'extérieur du véhicule :

Tout d'abord, vérifiez l'état général de la carrosserie. Repérez les éventuelles rayures et leurs emplacements. Faites également attention aux traces de rouille (surtout sous les ailes et le bas de caisse) et à l'état de la peinture. A l'inspection du bas de caisse, assurez vous que l'échappement est bien fixé et qu'il ne présente pas de traces de rouille. Les serrures ne doivent pas être en mauvais état et ne surtout pas vous donner l'impression qu'elles ont été forcées. Vérifiez à présent l'usure des pneus et des amortisseurs, puis les vitres (joints), les feux et rétroviseurs. Les ampoules doivent fonctionner et les vitres ne doivent pas être cassées ni même fissurées.

Le moteur :

C'est souvent une fois que l'on a “la tête dans le moteur” que l'on se rend compte de nos lacunes en mécanique. C'est justement à ce moment précis qu'il faut être très vigilant. Sans être un spécialiste, il y a toutefois des vérifications simple à effectuer. Comparez d'abord le numéro d'immatriculation figurant sur le moteur avec celui de la carte grise et prenez garde aux “petits malins” qui l'auraient appris par coeur et vous proposeraient de le vérifier avec vous (ou pour vous!). N'oubliez également pas qu'avant de mettre vos mains dans un moteur, celui-ci doit être froid. Regardez à présent l'état des câbles, des différentes fixations et des fuites qui pourraient être apparentes. Vérifiez les niveaux de liquides (de freins, d'huiles...) et le niveau d'usure des pièces en général. Surveillez plus



particulièrement l'usure des disques de frein et des courroies.

L'intérieur du véhicule :

Vous risquez de savoir assez rapidement si l'intérieur du véhicule vous convient ou pas. Néanmoins, cet examen doit vous amener à vérifier précisément l'état des moquettes (n'oubliez pas le coffre) et du tissu des sièges. Soyez notamment attentif à toutes traces d'humidité. Vérifiez que le chauffage fonctionne ainsi que le klaxon et les différents voyants du tableau de bord. S'il y a un autoradio, mettez le en marche et assurez vous de son bon fonctionnement. Le vendeur utilise souvent la présence d'un autoradio comme argument de vente. Vérifiez donc que cet argument en vaut la peine. Lors de l'examen du coffre, vérifiez également qu'il y a une roue de secours en bon état.

L'essai du véhicule :

Sachez tout d'abord qu'il faut toujours essayer un véhicule que l'on compte acheter. Sachez aussi qu'un essai se fait en deux temps. Laissez dans un premier temps le propriétaire vous "balader". Vous aurez ainsi tout le loisir d'écouter le moteur et d'entendre les bruits suspects tels que les cliquetis ou claquements. Vous en profiterez également pour vous faire une idée du confort en tant que passager. Une fois cette balade terminée, c'est à votre tour de prendre le volant. Vous allez plus spécialement devoir vérifier l'état des freins, de la direction, de l'embrayage et de la boîte de vitesse au cours de ce trajet. Pour cela, rendez-vous dans un endroit dégagé et effectuez différents types de freinages; du plus brutal au plus doux. Lachez ensuite le volant en roulant pendant quelques secondes et regardez si le véhicule ne tire pas à droite ou à gauche. Enfin, assurez-vous que les changements de vitesses s'effectuent sans problème.

Assurance et paiement

Lorsque l'on change de voiture, il faut évidemment l'assurer. Qu'il s'agisse d'un simple changement de véhicule ou d'un premier achat qui vous conduira par conséquent à rechercher un assureur digne de ce nom, la question de l'assurance est toujours primordiale puisqu'elle entre directement dans votre budget auto. Vérifiez dès à présent si votre assurance actuelle est compétitive. Si vous n'avez pas encore d'assurance, soyez sûr de prendre celle qui vous conviendra le mieux en comparant les différentes offres des [assureurs en ligne](#).

Concernant la transaction, sachez tout d'abord qu'elle sera différente suivant l'acheteur avec lequel vous traiterez. Les modes de paiement seront beaucoup plus limités s'il s'agit d'un particulier. En effet, la transaction de particulier à particulier nécessitera un chèque de banque. Il constitue une assurance pour le vendeur car le porteur du chèque est assuré de son paiement pendant toute la durée de validité du chèque (1 an et 8 jours en France). En revanche, si vous effectuez la transaction avec un professionnel, différents modes de paiement sont possibles. Pour garantir la transaction, l'acheteur et le vendeur peuvent conclure le paiement d'un acompte. Il s'agit en quelque sorte d'une réservation du véhicule. L'acheteur paie une partie de la somme totale avant la livraison et s'assure ainsi de la réussite de la transaction. Toutefois, la souplesse n'est pas de mise avec ce type d'opération car aucun des partis ne peut en principe se désister. Néanmoins, de telles situations arrivent et dans ce cas, seule une décision de justice peut annuler la vente. Un autre moyen de s'assurer de la réussite d'une transaction est le versement d'arrhes. Dans ce cas précis, l'acheteur perd les arrhes qu'il a versé si c'est lui qui change d'avis et il les récupère si c'est le vendeur.



L'entretien d'un nouveau véhicule

Un des meilleurs moyens de s'assurer de la qualité d'un véhicule est de connaître toutes les interventions qui ont été effectuées. N'hésitez pas à demander les factures à son propriétaire ou au concessionnaire. Celles-ci vous permettront de connaître toutes les pièces qui ont été remplacées. Renseignez-vous également sur les interventions qu'il serait préférable d'effectuer. Un concessionnaire vous donnera ces informations sans trop de difficultés mais avec un peu de bon sens et de bonne volonté, il en sera de même pour un particulier. La consultation du carnet d'entretien est également primordiale car vous saurez grâce à lui si les révisions ont été effectuées de manière régulière. Vous saurez également quelles opérations mécaniques ont été réalisées. Il est essentiel que le vendeur soit en mesure de vous présenter le carnet d'entretien sans quoi vous devrez faire preuve d'encore plus de méfiance quant au bon fonctionnement et aux soins apportés au véhicule jusqu'ici.

Enfin, il y a un autre document à ne pas négliger. Il s'agit de la notice du constructeur. Ce “mode d'emploi” du véhicule vous permet de connaître toutes les caractéristiques de ce dernier. Elle est fournie avec le véhicule lors de l'achat et doit normalement vous être remise par le vendeur ou le concessionnaire.